012

Bordeaux Le 26 avril 1828

N 337

Monsieur,

J'ai, sur votre Invitation, mis opposition au départ de Messieurs Dandrada; Mais Mr le Préfet de la Gironde m'ayant communiqué la décision de son excellence le ministre de l'Intérieur, qui prescrit à l'administration française de ne s'opposer nullement au passage au Brésil de ces Messieurs, j'ai du annuler les ordres que j'avais donnés à votre sollicitation. Je crois devoir maintenant vous en prévenir.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Commissaire Général de la marine.

Auguste Bugeaud

Monsieur A. Balguerie Consul du Brésil - Bordeaux

Bordeaux 26 avril 1828.

Le Commissaire Général de la Marine.

R 25 do

Pontoise 14 avril 18

Le Commissaire Gal de la marine

R 15 f.